

Le Petit Briacinois

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le constaterez ce numéro du Petit Briacinois est consacré en grande partie, ainsi que chaque année à la même époque, à la présentation du budget annuel.

Il sera en 2024, le premier d'un mandat un peu exceptionnel puisque limité à trois ans.

L'année 2023, malgré une stagnation des recettes, voire une baisse sur certains postes, nous a permis de maintenir une très bonne capacité d'autofinancement.

Le budget 2024, quant à lui, tout en poursuivant les efforts de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, est entièrement tourné vers des investissements indispensables à court et moyen terme.

Une part importante est, en effet, consacrée à la construction (ou à la rénovation dans le cas de l'Église et de la salle des sports) d'équipements d'intérêt collectif au service de la population ou de grande valeur patrimoniale.

Une autre part vise à embellir votre cadre de vie que vous soyez présents à l'année ou résidents secondaires.

L'amélioration de l'éclairage public, l'étude d'un plan global de circulation ou encore la végétalisation de la Place du Centre, cœur de la vie briacinoise, en sont l'illustration.

Il s'agit d'un budget ambitieux mais réaliste et qui va à l'encontre des accusations d'immobilisme que certains voudraient faire courir.

Comment l'avons-nous construit ?

Tout d'abord, la situation des finances communales nous a permis de ne pas recourir, à l'emprunt, sur l'exercice.

Ensuite il nous a fallu tenir compte des incertitudes et des menaces pesant sur les financements de l'État mais aussi sur les revenus liés aux droits de mutation (directement corrélés aux transactions immobilières dans un contexte de marché en baisse) qui constituent, avec les impôts directs, les sources principales des ressources communales.

Contrairement à 2023, où nous avons jugé cette mesure prématurée, nous avons décidé d'utiliser la possibilité offerte aux communes sous tension immobilière de majorer exceptionnellement le taux communal de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Malgré cette majoration, effective en 2025, le taux (14,50%) et le montant moyen de cette taxe à Saint Briac resteront les plus faibles des communes équivalentes de la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude.

C'est ce qui nous a fait préférer cette solution plutôt que celle qui aurait consisté à augmenter la taxe sur le foncier bâti, un mauvais signal

envoyé à ceux, nombreux, qui souhaiteraient s'installer dans notre commune et pour qui le prix et la rareté du foncier sont déjà des obstacles majeurs.

Enfin, dernier élément pour la construction de ce budget et pour répondre à l'inquiétude de certains d'entre vous, seules les subventions certaines ou quasi certaines ont été retenues pour l'établir.

J'espère, par ces explications, vous avoir convaincus de notre esprit de responsabilité et également montré la volonté de l'équipe municipale de conserver notre patrimoine et d'accélérer la transformation harmonieuse et raisonnée de Saint Briac.

Bien chaleureusement
Philippe Fourneyron



SOMMAIRE


- 2 • PANNEAU POCKET
- 3 • INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
- 4 • ÉLECTIONS EUROPÉENNES
- 4-5 • COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CÔTE D'Émeraude
- 5-7 • CONSEIL MUNICIPAL
- 8-10 • FINANCES PUBLIQUES
- 10-11 • LE PROJET POUR LA VIGIE
- 12 • TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT
- 12-13 • ACTION SOCIALE ET SENIORS
- 14-15 • MER, LITTORAL ET ENVIRONNEMENT
- 15-16 • VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCES
- 17 • EXPRESSIONS DES ÉLUS DE LA MINORITÉ
- 18-19 • LES GRANDES ANIMATIONS
- 20-21 • MÉDIATHÈQUE
- 22-24 • ÉCOLES ET JEUNESSE
- 25-27 • ART ET CULTURE
- 28-32 • SPORT, LOISIRS, ANIMATIONS ET TERRE DE JEUX 2024
- 33 • VIE PRATIQUE & AGENDA 2024
- 34 • LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE


Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

 **Panneau
Pocket**



 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**

100% 100% 0%
GRATUIT ANONYME PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger
simplement l'application et recevoir
nos actualités en temps réel

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'app !



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



Première édition du budget participatif

Le budget participatif c'est quoi ? Pour qui ? Comment ça marche ?

C'est une occasion concrète pour les Briacins de s'impliquer dans la vie de la commune.

De proposer et de choisir des idées de réalisations qui, de façon générale,

vont répondre à leurs besoins, et leurs attentes.

Un projet doit présenter un intérêt général et agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il peut concerner les domaines suivants : aménagement d'espace public, sport, culture, loisirs, solidarité, mobilités, propreté, citoyenneté, biodiversité, développement durable.

Pour l'année 2024, **une enveloppe de 10 000 €** permettra la réalisation d'un projet proposé par les habitants. Le comité de pilotage composé d'élus et d'habitants, seront soumis au vote de la

population et mis en œuvre par la commune.

Le dépôt d'un projet peut se faire individuellement ou collectivement.

Tout habitant de plus de 16 ans peut participer.

Le projet doit répondre au règlement disponible sur le site de la mairie et être complété sur le formulaire à télécharger sur le site de la commune ou à retirer à l'accueil de la mairie.

Si vous souhaitez faire partie du comité de pilotage merci d'envoyer votre candidature à :

■ mairie@saintbriac.fr



ÉTAPE 1 : VOUS PROPOSEZ

Après avoir consulté le règlement, déposez « votre idée pour Saint Briac » à l'accueil de la mairie ou par mail mairie@saintbriac.fr jusqu'au 30 septembre 2024



ÉTAPE 2 : NOUS ÉTUDIONS

Présélection des projets retenus par le comité de pilotage et étude de faisabilité : analyse technique, juridique et financière
Octobre 2024



ÉTAPE 3 : VOUS DÉFENDEZ VOTRE PROJET

Campagne de promotion des projets retenus par les porteurs de projet dans le petit briacin de novembre/décembre, sur le site internet de la commune et autre moyen de communication proposé par le porteur de projet
De début novembre jusqu'au vote



ÉTAPE 4 : LES HABITANTS VOTENT

Vote des habitants et des membres du comité de pilotage
Fin décembre



ÉTAPE 5 : ANNONCE DU PROJET LAURÉAT

La réalisation des projets sera engagée à partir du premier trimestre 2025
Début 2025



Le 9 juin nous sommes appelés à voter pour élire nos députés au Parlement Européen.

Le parlement européen est la seule assemblée transnationale élue directement dans le monde.

Il est composé de 720 député.es représentant les 27 pays de l'Union et élu.es pour cinq ans.

La France dispose de 81 sièges (le plus grand nombre après l'Allemagne qui en compte 96).

Les candidat.es sont issu.es de listes nationales présentées par les partis politiques. Le scrutin a lieu sur UN SEUL TOUR.

Le rôle du Parlement est important. Il formule des textes législatifs touchant des domaines allant de l'environnement aux sujets économiques et sociétaux.

Il approuve le budget de l'Union Européenne et nomme les Commissaires.

Il travaille en collaboration avec la Commission Européenne.

Il s'agit d'une élection fondamentale à laquelle nous nous devons de participer dans la mesure de nos possibilités.

Saint Briac compte trois bureaux de vote ouverts de 8h à 18h, au Presbytère. Pour chacun d'eux nous avons besoin de 3 ou 4 assesseurs pour des périodes de trois heures en moyenne.

Si vous souhaitez vous porter volontaires merci de contacter la mairie.

mairie@saintbriac.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'Émeraude

Participez à la construction du bocage de demain !



Comme tous les ans, dans le cadre de son programme d'action pour la préservation des paysages, la Communauté de Communes Côte d'Émeraude finance pour les particuliers, l'achat de plants pour la réalisation ou la restauration de haies bocagères situées en limite de parcelles agricoles. **La date limite pour commander ces plants est le 2 septembre 2024.**

Pour bénéficier de cette opération, le projet de plantation doit mesurer **au minimum 50 mètres et se situer en bordure de parcelle agricole**. Les es-

sences seront plantées tous les 1,5 m. Les bénéficiaires s'engagent à pailler les plantations et à les entretenir au cours des trois premières années. Les plants proposés sont âgés de 2 ans, en racines nues pour optimiser leur reprise.

37 essences bocagères sont proposées, notamment chêne, châtaignier, noisetier, charme, fusain, viorne, aubépine, cornouiller...

■ Sylvain Guerveno, coordonnateur Paysage & Bocage
06.67.68.50.92 ou 02.57.11.01.24
s.guerveno@cote-emeraude.fr

« Plantez fruité ! » : Une aide à l'achat d'arbres fruitiers



Cette année encore, la Communauté de Communes propose à ses habitants

« Plantez fruité ! » un dispositif d'aide et d'accompagnement à la plantation d'arbres fruitiers sur le territoire. Cette action s'inscrit dans son programme pour la préservation et la gestion des paysages 2021 – 2026.

Planter pour dessiner le paysage de demain

Vergers et arbres fruitiers composent une partie de nos paysages et sont source de vie, de senteurs et de saveurs uniques. Ce patrimoine a besoin d'être géré et renouvelé pour dessiner aujourd'hui les paysages de demain.

La Communauté de Communes s'engage en aidant les particuliers, les associations, les agriculteurs, les entreprises et les communes qui souhaitent planter ou replanter des arbres fruitiers sur le territoire de la CCCE. Pour cela, la Communauté de Communes rembourse 80% du coût des arbres (dans la limite de 300€ par projet).

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide ?

Pour bénéficier de l'aide il faut :

- Être propriétaire de la parcelle
- Avoir pour projet de planter un minimum de 5 arbres (scions greffés d'1 an) de la liste suivante : pommier, poirier, cerisier, prunier, noyer, cognassier, châtaignier, noisetier, cormier,

amandier, mûrier, plaqueminer, figuier, sureau, poivrier du Sichuan (toutes les variétés issues de ces essences sont éligibles à l'aide).

Quelles sont les étapes pour bénéficier de l'aide ?

Dans un premier temps, il faut prendre contact avec la Communauté de Communes pour fixer un rendez-vous et définir le projet de plantation. Une fois le rendez-vous effectué, la demande d'aide pourra être remplie en ligne ou sur papier auprès de l'accueil du siège de la CCCE. Une fois l'accord de subvention obtenu, le bénéficiaire pourra acheter ses arbres.

Planter... et après ?

En complément de « Plantez fruité ! », des sessions de formation à la taille, aux soins des arbres, au greffage et à la restauration de verger seront de nouveau organisées en 2025 et 2026 !

■ Sylvain Guerveno, coordonnateur Paysage & Bocage
06.67.68.50.92
plantezfruité@cote-emeraude.fr
1 Esplanade des équipages
35730 Pleurtuit
www.cote-emeraude.fr - Environnement / Bocage et Paysage

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2024

VENTE DU LOCAL COMMERCIAL SIS AU 2 RUE DU CDT THOREUX

La Commune est propriétaire du local-commercial sis 2, rue du Commandant Thoreux (Cléo by Marie), suite à l'application de son droit de préemption en 2008. La Commune a accepté la proposition de rachat de la part du locataire actuel pour un montant de 240 000 euros.

ACQUISITION FOUR A PAIN

La Commune a été sollicitée par le propriétaire de la maison 8rue des Préaux (section AS n°96); celui-ci souhaite vendre sa propriété sur laquelle se trouve un ancien four à pain.

Information avril 2024 : le propriétaire a vendu le lot (maison + four à pain) à un acheteur privé.

MAISON MÉDICALE

Autorisation du Maire à :

Déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la création de la maison médicale.

Changer l'affectation du parking public pour l'implantation d'un bâtiment public et son incorporation dans le domaine public communal.

Engager les dépenses à hauteur de l'en-

veloppe du projet, soit 1 450 000 € HT ; Signer les marchés et les avenants éventuels.

RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La société NW (sous-traitant d'EDF) a proposé à la Commune d'installer une recharge haute puissance pour véhicule électrique (2 bornes et 4 points de charge) sur le parking de la Salle des fêtes (lieu choisi par la société). Aucun coût pour la commune, prise en charge de l'installation par la société, paiement d'un loyer à la Commune de 4 000 € par an.

Revente par la société aux particuliers au prix de 0.30 cts/kwh, pour une charge ultra-rapide (15 min pour environ 300 km d'autonomie, environ 15€ pour une charge complète).

AMÉNAGEMENT PLACE DU CENTRE

Proposition d'aménager la Place du centre (végétalisation et mobilier urbain).

L'architecte des bâtiments de France a été consulté le 18 avril, et souhaite des modifications du projet initial.

DROIT DE PRÉEMPTION ZONES D'ACTIVITÉS – CCCE

Délégation à la CCCE le Droit de Préemption Urbain du périmètre du parc d'activités communautaires de la Ville au Coq (rues des artisans et des métiers) sis sur la Commune de Saint Briac.

DÉFINITION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR SON TERRITOIRE.

Ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installées. Le repérage de ces zones a été réalisé par le Pays de Saint-Malo.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'Émeraude

Il est nécessaire de modifier les statuts de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (CCCE) pour les mettre en conformité avec l'évolution règlementaire et aussi permettre aux communes de Pleurtuit et Dinard de pouvoir exercer pleinement leurs compétences CSPD. En effet, malgré la restitution de cette compétence aux communes, il subsiste dans les statuts actuels, un libellé évoquant ce CISP.

Cette modification statutaire a été approuvée par la CCCE lors de la séance du Conseil Communautaire du 29 février 2024.

COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET COMMUNAL

Le compte de gestion est disponible pour consultation en mairie et sur le site internet saintbriac.fr

BUDGET PRINCIPAL 2023

Le budget principal 2023 est disponible pour consultation en mairie et sur le site internet saintbriac.fr

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024

Le budget primitif 2024 est disponible pour consultation en mairie et sur le site internet saintbriac.fr

TAUX COMMUNAUX 2023

Tableau page 7

TAXE D'HABITATION - MAJORATION DE LA COTISATION DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE

Majoration de 45% de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés. (Effet pour l'imposition 2025).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Tableau ci-contre

SUBVENTION – COOPÉRATIVE SCOLAIRE

L'école des Cap Horniers est dotée d'une coopérative scolaire affiliée à l'Office central de la coopération à l'école (OCCE). La mission éducative de la coopérative scolaire est d'apprendre aux élèves à élaborer et à réaliser un projet commun. Son budget est alimenté par le produit de ses activités (fêtes, kermesses, spectacles), les dons et subventions et les cotisations de ses membres.

La subvention de fonctionnement à la coopérative scolaire, sera d'un montant de 475 €. Ce montant correspond à 10% du montant annuel alloué pour les fournitures scolaires, il sera déduit de cette ligne budgétaire.

BUDGET PARTICIPATIF

L'idée d'un budget participatif a déjà été évoquée devant les Briacins. Il s'agit de consacrer une somme budgétaire de 10000 euros à la réalisation d'un projet présenté et porté par un ou plusieurs briacins. Les règles de fonctionnement de ce budget participatif sont exposées page 3 de ce Petit Briacin.

ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS ANNÉE 2023

Informations disponibles sur le site internet saintbriac.fr

COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET PORT DE PLAISANCE BUDGET PRIMITIF PORT DE PLAISANCE 2024

Documents disponibles sur le site saintbriac.fr

| Taxe | Taux 2023 | Taux 2024 |
|-------------------|-----------|-----------|
| Foncier bâti | 32.16 % | 32.16 % |
| Foncier non bâti | 26.07 % | 26.07 % |
| Taxe d'habitation | 9.18 % | 10% |

| | Subventions aux associations | | | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | versée en 2022 | versée en 2023 | demandée 2024 | proposée 2024 |
| ACPG - CATM - TOE | 200,00 | 200,00 | 200,00 | 200,00 |
| UNC | 200,00 | 250,00 | 300,00 | 300,00 |
| Les amis de la Résidence | 0,00 | 0,00 | 1 920,00 | 1 920,00 |
| Saint Briac Sport Moteur | 0,00 | 0,00 | 700,00 | 700,00 |
| ACCA (chasse) | 400,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 |
| Saint Briac en Musique | 4 000,00 | 4 000,00 | 3 000,00 | 3 000,00 |
| Les artistes en exil | 0,00 | 0,00 | 1 000,00 | 1 000,00 |
| Histoire et patrimoine pays de Dinard | 293,00 | 293,00 | 300,00 | 300,00 |
| Comité Saint Simon | 2 000,00 | 7 000,00 | 7 000,00 | 7 000,00 |
| Les Notes d'Emeraude (provision) | 5 465,00 | 3 910,00 | 6 000,00 | 6 000,00 |
| Les Notes d'Emeraude (subvention 2023 versée en 2024) | | | | 2 195,00 |
| Musiques Rive Gauche | 4 000,00 | 4 000,00 | 4 000,00 | 4 000,00 |
| Festivart | 2 000,00 | 3 000,00 | 3 000,00 | 3 000,00 |
| Lezards Volants | 650,00 | 0,00 | 650,00 | 650,00 |
| Montreurs d'ombres | 1 200,00 | 1 600,00 | 1 800,00 | 1 800,00 |
| Gym briacine | 0,00 | 400,00 | 500,00 | 500,00 |
| PCEF (attente convention) | 2 132,00 | 5 681,00 | 3 000,00 | 3 000,00 |
| Emeraude fying disc | 640,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Pass jeunes (estimation) | 3 360,00 | 5 610,00 | 6 000,00 | 6 000,00 |
| Total | 26 540,00 | 36 944,00 | 40 370,00 | 42 565,00 |

FINANCES PUBLIQUES

D'où vient l'argent ? Où va l'argent ?

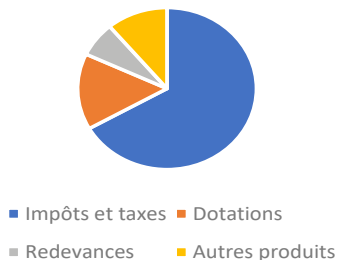
En 2023, **les recettes** de fonctionnement de la commune se sont élevées à 3.530.000 €. Le budget 2024 prévoit une légère baisse de ce montant et a retenu un chiffre prudent de 3.480.000 €. Ces recettes proviennent pour plus des 2/3 des impôts et taxes locaux. Dans cette rubrique, une part importante des taxes est liée à l'évolution du marché immobilier. En 2023, le nombre de transactions immobilières à Saint Briac a été en diminution de 40% par rapport à 2022. Le budget 2024 prévoit une poursuite de cette chute du nombre de transactions quoique dans une moindre proportion. Les autres ressources proviennent :

- des dotations de l'État (15%) quasi invariables d'une année sur l'autre,
- des redevances : (6%), c'est-à-dire des locations de places : marchés, terrasses, cimetière...
- des produits de gestion (10%) : cabines de plage, locations d'immeubles, concessions.

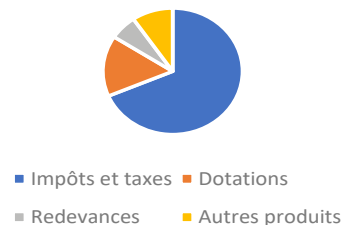
Les **dépenses** de fonctionnement de la commune se sont élevées en 2023 à 2.603.000€ et elles sont prévues en hausse de 7% dans le budget 2024 avec un montant global de 2.831.000€.

Ce sont essentiellement les charges de personnel qui augmentent : +14%.

Recettes 2023



Recettes budget 2024



Dépenses 2023



Dépense budget 2024



Elles représentent quasiment la moitié des dépenses de fonctionnement. Cette hausse, calculée de façon prudente, provient d'une part des augmentations d'indice de rémunération de la fonction publique et d'autre part des recrutements : un animateur sportif fin 2023 puis une responsable de l'équipe espaces verts courant 2024 (remplacement de postes vacants). D'autres rubriques sont également revues en hausse : énergie, assurances et aussi soutien aux associations. Elles sont en partie compensées par de réels efforts

de productivité au niveau des services, lesquels se traduisent par de moindres dépenses en termes d'entretien du matériel, notamment.

On fait observer ici que les reversements prélevés par l'État chez les communes aisées au profit de celles qui le sont moins, ont doublé entre 2022 et le budget 2024, pour atteindre désormais à Saint Briac 4% des charges de la Commune.

Les investissements

En 2023, la Commune disposait d'une recette globale d'investissement de 3.626.000€. Outre les dépenses d'investissement habituelles : voiries, bâtiments, réseau d'éclairage, acquisition de matériels et remboursements d'emprunts, les investissements de 2023 se sont caractérisés par l'acquisition de La Vigie (330.000€) et les réparations de l'émissaire de la Salinette (95.000€).

Cela signifie que pour le budget 2024, la Commune bénéficie, pour ses investissements, d'un report positif de 2.261.000€ auquel s'ajoute l'excédent 2023 de la section fonctionnement : 928.000€.

Il est également envisagé, pour le budget 2024, des recettes additionnelles (410.000€) provenant d'une part de la vente du magasin Cléo et d'autre part de la cession d'une parcelle en vue de la construction de neuf logements sociaux en accession à la propriété (Bail Réel Solidaire, BRS).

Cette situation favorable a permis de démarrer l'année 2024 en remboursant de façon anticipée d'anciens emprunts à coût élevé ; les charges d'intérêts à venir en seront d'autant allégées.

Par ailleurs, ces excédents, liés aux subventions d'ores et déjà acquises (État, Région, Département, CAF...), font que la Commune peut faire face à son important programme d'investissement :

- Église
- Cantine ALSH
- Salle des sports (mezzanine)
- Maison médicale
- Enfouissement des réseaux (rue du commandant Thoreux)
- Aménagements la ville Brunet
- Place du Centre

Autant d'investissements nouveaux qui sont prévus budgétairement pour 3.200.000€ et qui s'ajoutent aux 927.000€ d'investissements récurrents annuels et 327.000€ de remboursement d'emprunts.

Les impôts à Saint Briac

Les impôts sont constitués de plusieurs volets :

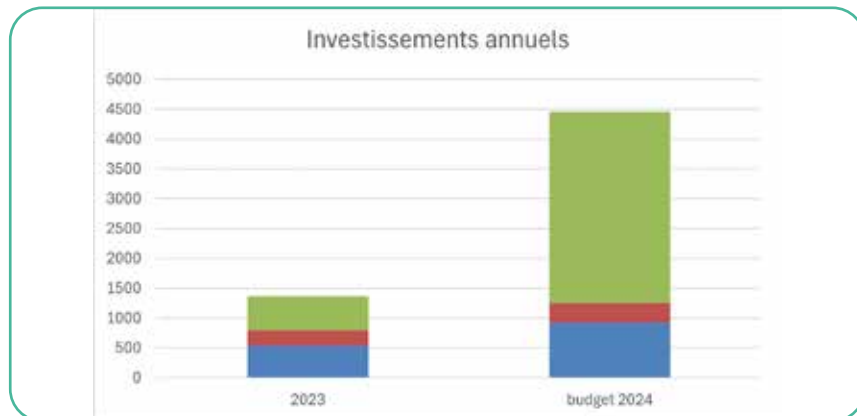
Des impôts directs, taxe foncière et taxe d'habitation, qui pèsent essentiellement sur les particuliers et dont le montant des taux communaux est fixé par le Conseil municipal.

Des impôts directs qui concernent tant les particuliers que les professionnels (à Saint Briac, surtout des commerçants). Il s'agit de la taxe d'aménagement, des droits de terrasse ou encore des droits de place sur les marchés. Les taux sont fixés par la Commune.

Des impôts directs dont les taux sont fixés par la Communauté de Communes (CCCE); il s'agit essentiellement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ces impôts servent à assurer les besoins collectifs attendus par la population. Ces besoins sont de tous ordres mais ils ont une caractéristique commune d'être en hausse chaque année : les demandes de sécurité de 2024 ne sont pas celles de 2018, les attentes du monde des enfants des écoles en 2024 sont plus exigeantes que celles des années précédentes. Parallèlement l'entretien du patrimoine commun : routes, espaces verts, bâtiments municipaux, est chaque année plus cher et avec des montants dépassant largement l'inflation : énergie, matériaux, main d'œuvre....

Les efforts du personnel municipal en matière de gains de productivité sont



incessants ; les efforts de rationalisation des coûts sont constants : Cela ne suffit pas toujours.

Il faut aussi se poser la question des ressources. C'est en ce sens que l'équipe municipale a examiné le champ des possibilités en matière fiscale :

- Augmenter les taxes annexes ? Ce serait un mauvais coup joué aux commerçants qui animent la commune.
- Revoir le montant de la taxe foncière? Ce sont tous les propriétaires qui sont concernés et alors que la Commune cherche à attirer des résidents permanents, ce ne serait pas une telle mesure qui attirerait les candidats potentiels.
- Alors il ne reste qu'une solution : examiner la taxe d'habitation. Depuis l'an dernier, elle ne concerne plus que les ré-

sidences secondaires. Celles-ci sont majoritaires à Saint Briac. L'idée a consisté à se rapprocher des taux des communes voisines qui avaient déjà tenu ce raisonnement avant Saint Briac. C'est pourquoi le Conseil municipal a voté une majoration du taux de la taxe d'habitation. Cette augmentation se traduira :

- pour la Commune par un accroissement de ses ressources de 8%,
- pour le propriétaire de résidence secondaire : 13,20€ par mois (valeur moyenne).

Le tableau ci-après montre que la situation fiscale locale de la Commune reste une des moins lourdes de la Communauté de Communes :

| Taxe habitation horizon 2025 (part communale) | | | | | |
|--|-------|------------|----------------------------------|--------------|---------------|
| | THRS | majoration | THRS majorée | Base moyenne | THRS moyenne |
| Dinard | 18,40 | 0,45 | 26,68 | 3 094 | 825,48 |
| La Richardais | 15,31 | 0,45 | 22,20 | 2 433 | 540,11 |
| Le Minihic | 13,30 | 0,45 | 19,29 | 3 092 | 596,29 |
| Saint Lunaire | 10,59 | 0,45 | 15,36 | 3 403 | 522,55 |
| Lancieux | 12,12 | 0,24 | 15,03 | 3 019 | 453,72 |
| Saint Briac | 10,00 | 0,45 | 14,50 | 3 099 | 449,36 |
| Pleurtuit | 14,16 | * | 14,16 | 2 626 | 371,84 |
| Tremeureuc | 11,24 | * | 11,24 | 1 242 | 139,60 |
| | | | * non concerné par la majoration | | |

LE PROJET POUR LA VIGIE

Lancement de l'Appel à Manifestation de l'Intérêt (AMI) pour la Vigie



La mise en place de ce projet dans la commune fait suite à un engagement électoral et aux demandes des habitants ayant souligné le besoin de se retrouver régulièrement dans un lieu de rencontre et de partage. Un groupe de travail « Vigie » a également été créé depuis 2023 et différents éléments d'analyses des besoins ont été étudiés.

Il s'agit d'un projet qui devrait permettre une réelle appropriation des lieux par les habitants, en fonction de leurs attentes dans les domaines culturels et sociaux, développant des activités visant à contribuer à la cohésion sociale. Bien entendu, le futur gestionnaire retenu pour ce «lieu intergénérationnel»

devra prendre en compte les activités existantes (ciné club, expositions...) et travailler étroitement avec la mairie, propriétaire des lieux et les associations qui occupent l'espace ponctuellement. Un comité de pilotage sera composé du maire et de 6 élus (dont un élu de la minorité) et de 5 habitants (dont des représentants d'associations) dans la décision des choix qui seront donnés suite aux candidatures reçues.

Si vous souhaitez faire partie du comité de pilotage, veuillez adresser votre demande par mail à mairie@saintbriac.fr jusqu'au 31 mai.

Mais un tiers-lieu, c'est quoi ?

Un tiers-lieu peut se définir comme un espace ouvert où tous et toutes peuvent se rendre pour travailler, s'approprier des savoirs ou tout simplement se rencontrer. Véritable levier d'innovation grâce aux projets collaboratifs qu'il encourage, le tiers-lieu peut proposer des espaces, des services, des équipements, des conseils, ou même des ateliers et des événements (exemples : spectacles, repair-café, conférences, ressourcerie, expositions, espace de travail en commun, Fablab, espace lecture, espace de collaboration numérique, ateliers cuisine...).

Un tiers-lieu a pour objectif de permettre des interactions entre des personnes et/ou des structures qui n'avaient pas vocation à se croiser autrement.



Le « faire ensemble » est donc le maître-mot !

C'est un espace qui n'est ni public, ni privé, MAIS un « troisième lieu », lieu de convivialité, de rencontres, d'échanges, pour un mieux vivre ensemble.

Si vous souhaitez candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, vous pouvez consulter le règlement et le document de candidature sur le site de la mairie saintbriac.fr rubrique « mon quotidien » dès le 15 mai 2024, date de lancement de l'appel à manifestation d'intérêt.

Les dates à retenir :

Jusqu'au 31 mai 2024 :
constitution du comité de pilotage

15 mai 2024 :
lancement AMI «La Vigie»

30 août 2024 :
date butoir dépôt des candidatures

Septembre 2024 :
sélection du candidat

Octobre 2024 :
vote en Conseil Municipal

Début 2025 :
définition du projet global «La Vigie»
et recherche de subventions pour le
fonctionnement et le financement
des travaux

Courant 2025 :
travaux d'aménagement du site et
organisation concrète de la gestion et
de l'animation de la vie quotidienne
de la Vigie

Fin 2025 :
ouverture de la Vigie renouvelée

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT

La cantine scolaire



Les travaux de la cantine scolaire avancent au rythme prévu, les extensions extérieures avancent à grand pas. L'été sera mis à profit pour réaliser la jointure entre les parties nouvelles et anciennes. Les travaux sont prévus jusqu'au printemps 2025.

La Maison médicale

Le permis de construire a été déposé pour la construction de la nouvelle maison médicale située à l'angle de l'impasse de la croix Tourelles et de la rue du Champs Guigneux.

Les nouveaux plans présentés au conseil municipal du 25 mars tiennent compte des remarques faites par les riverains lors de la réunion publique du 8 février, ce qui a conduit à une diminution de plus d'un mètre de la hauteur initialement prévue du bâtiment.

Le commencement des travaux est prévu au début du mois d'octobre et pour une durée d'un an.

La Salle des sports

Comme l'avait envisagé l'équipe municipale précédente, la salle des sports nécessite d'importants travaux de rénovation, chiffrés, hors projet éventuel d'extension, à plus de 2 millions d'euros. Dans l'attente d'une réflexion plus aboutie sur le devenir de ce bâtiment, il a été décidé de procéder, dans un premier temps au réaménagement de la mezzanine. Le projet démarre et, après ultime concertation avec les associations utilisatrices, l'architecte présentera un programme des travaux à la fin du mois de mai.

L'Église



La procédure d'appel d'offres est terminée et les entreprises ont été sélectionnées. La première réunion a eu lieu le 25 avril pour organiser le chantier qui est prévu pour durer 30 mois, après la décision de réaliser les deux tranches de travaux (rénovation extérieure et intérieure) sans interruption.

ACTION SOCIALE ET SENIORS

Sorties et loterie organisées par l'association « Les amis de la résidence »

Avec le soutien de la Commune, l'association organise 2 sorties gratuites auxquelles toutes les personnes isolées peuvent participer à condition de s'inscrire auprès du CCAS.

En outre, pour la première fois cette année, la municipalité organise la grillade party des anciens, à la Salle des fêtes, **le dimanche 2 juin à 12h30** (sur réservation).

Et n'oublions pas que l'association organise au moins 1 fois par mois 1 sortie au cinéma de Pleurtuit. (participation de 4 euros demandée.) Les beaux jours arrivant, des pique-nique et des goûters seront organisés à l'extérieur de Saint Briac (découverte de jolis endroits au bord de l'eau ou en campagne...).

Comme l'an dernier, la résidence de la Sagesse a prévu le repas des familles **le samedi 15 juin** et à cette occasion, l'association organisera une loterie et elle va bientôt collecter des lots auprès des commerces, restaurants... et vendra des billets sur le marché du vendredi. Mille mercis pour votre générosité, l'an dernier l'association avait collecté plus de 2000€ pour financer des sorties.

De nombreuses autres animations et sorties vous sont proposées, n'hésitez pas à nous contacter pour y participer.

■ CCAS 02.99.88.39.42

Animations pour les seniors

CROISIÈRE CHATEAUBRIAND SUIVIE D'UN GOÛTER

Promenade en bateau sur la Rance

Le vendredi 17 mai 2024 de 14h à 17h

Transport possible à partir de Saint Briac, du domicile ou de l'EHPAD

GRILLADE PARTY DES ANCIENS

Déjeuner dimanche 2 juin à la salle des fêtes

SORTIE PETIT TRAIN

Promenade de 2h en petit train à la découverte de Saint Briac.

Visite commentée

Le mardi 4 juin 2024, départ à 14h depuis l'EHPAD La Sagesse



GRILLADE

Party des anciens

Saint Briac
sur mer

Gratuit
+ 72 ans

SUR INSCRIPTION
10 €
par personne



Venez avec vos jeux :
sociétés, cartes, pétanque, palets...



DIMANCHE 2 JUIN à 12h30

Inscription avant le vendredi 17 mai au CCAS :
ccas@saintbriac.fr ou 02.99.88.39.42

**Salle des fêtes
Z.A la ville au Coq**

MER, LITTORAL ET ENVIRONNEMENT

La vedette SNSM et son équipage parés pour la saison



La saison 2023 a été active pour la station de Saint Briac avec 77 sorties dont 22 missions de sauvetage. Les bénévoles ont ainsi secouru 27 personnes en difficultés plus ou moins graves.

Après 15 ans de bons et loyaux services, la vedette SNS 454 a fait l'objet pendant l'hiver d'une grande visite dite de « mi-vie » : mise à nu et inspection de la coque, changement des moteurs, refonte complète des circuits électriques et modifications d'équipements qui permettront d'être toujours plus efficaces. La station pourra ainsi compter, pour les 10 ans à venir, sur une embarcation fiable, éprouvée, bien adaptée à notre littoral, pour un coût inférieur de moitié à un matériel neuf.

Pendant cette période, les bénévoles

ont multiplié les temps de formation à terre (secourisme, navigation théorique, stages SNSM) afin d'être prêts à faire face à toutes les situations.

En ce début de saison, rappelons que la sécurité est l'affaire de chaque pratiquant d'activités nautiques (vérification et entretien du matériel, information météo, port du gilet de sauvetage systématique). Bon vent et bonne mer !

president.st-briac-sur-mer@snsn.org
06.48.37.33.08

Chiens tenus en laisse



Arrêté ministériel du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens, modifié par l'arrêté 1989-07-31 art. 1 JORF 8 août 1989

Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors

des allées forestières (GR) **pendant la période du 15 avril au 30 juin.** (sous peine d'amende de 750 €).

A Saint Briac c'est plus particulièrement sur les bords du Frémur qu'un certain nombre d'oiseaux s'installent pour nicher.

Réglementation travaux bricolage



La lutte contre les bruits du voisinage fait l'objet d'un arrêté municipal qui rappelle que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outils de percussion, etc. », sont autorisés durant les plages horaires strictement définies. Pendant les jours ouvrables, de 8h à 12h, et de 14h à 20h ; les samedis, de 9h à 12h, et de 14h à 19h ; et sont interdits les dimanches et jours fériés.

Plante invasive : La Baccharis



La **Baccharis Halimifolia**, ou séneçon en arbre, est aujourd'hui bien présente sur le littoral breton. Bien qu'esthétique, elle représente une menace pour la biodiversité locale. Cette plante invasive a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en Ille-et-Vilaine le 19 décembre 2023. Le document indique que sont interdits «l'introduction dans le milieu naturel, qu'elle soit volontaire par négligence ou par imprudence, notamment par dispersion des graines, de Baccharis halimifolia», ainsi que la «détention (y compris dans les espaces verts et jardins), le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de spécimens vivants.» La plante peut fournir jusqu'à un million de graines pour les pieds femelles. **La Baccharis** est donc d'autant plus difficile à éliminer. Dans son arrêté, la préfecture d'Ille-et-Vilaine précise que «tous les modes d'arrachage des plantes, avec leur système racinaire, doivent être privilégiés.»

VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCES

Des paniers bio à la Vigie



La Petite Ferme Maraichère reprend en mai la vente hebdomadaire de paniers de légumes via l'AMAP'tite ferme de Saint Briac, créée il y a 4 ans.

Une AMAP ? c'est une «Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne». Un partenariat directement entre producteurs et consomm'acteurs, qui s'engagent à acheter la production, ici légumes et/ou pain, fruits, à un prix équitable sur une période définie (abonnement).

Les nouveautés 2024 :

-de nouveaux légumes : pois, haricots verts, courgettes primeurs... en plus des incontournables de chaque saison : fraises, tomates, courges...

-3 tailles de paniers : 10, 15, 20€ ;

-des distributions à la salle de la Vigie, le jeudi soir.

Solidarité, agriculture durable, écologie, développement local, lien social, si vous vous reconnaissez dans ces valeurs, rejoignez les 60 familles déjà adhérentes de l'AMAPtiteferme!

Vous pourrez retrouver les légumes certifiés bio de La Petite Ferme Maraichère aussi en marché à la ferme située à Lan-cieux, dès ce printemps.

■ <https://amaptiteferme.wixsite.com/amaptiteferme@gmail.com>
06.03.41.15.35

Charlotte Le Bozec Drainage lymphatique



Thérapeute expérimentée experte en massages formée à la méthode Renata Franca j'accompagne les femmes sur le chemin de l'équilibre.

Le drainage lymphatique Renata Franca est « La nouvelle méthode » qui bousculé les codes classiques de drainage au profit d'un résultat immédiat, grâce à une nouvelle gestuelle précise, un rythme plus rapide, et un travail global sur le système lymphatique, veineux, sanguin et digestif.

Les résultats :

Améliore la circulation sanguine, augmente notre immunité, élimine les toxines et les déchets métaboliques. Traite la cellulite, raffermi la peau et redessine la silhouette.

Le processus de renouvellement cellulaire est accéléré. Notre corps est plus détendu, moins fatigué, avec une meilleure récupération.

Comment se déroule une séance ? Une séance dure une heure. Toutes les parties du corps seront massées à savoir les jambes, les bras, l'abdomen et le dos. Pour une efficacité optimale et un sentiment de bien-être total.

■ 06.17.58.01 35

<https://www.charlottelebozec.com/>

Eclat de forme
5 Grande rue

Un Nouveau Chapitre au San Sebastian



Karaoke et Blindtest à l'honneur !

Le célèbre San Sebastian est sur le point de franchir une nouvelle étape passionnante dans son histoire animée. Après l'acquisition du salon de coiffure le Balne'Hair et quelques coups de pin-

ceaux, nous sommes ravis de vous annoncer l'agrandissement de notre bar à tapas, avec l'inauguration d'une toute nouvelle salle dédiée au divertissement: bienvenue dans le monde du karaoké et du blindtest !

■ 02.99.88.00.38

contact@sansebastian-saintbriac.fr

www.sansebastian-saintbriac.fr

Fermé les mardis et mercredis

Du nouveau à la Houle Gourmande



Browkie, pains spéciaux et plus Encore !

Que vous soyez à la recherche d'un petit-déjeuner so british ou simplement français, d'un déjeuner sur le pouce ou d'une douceur pour le goûter, nous avons tout ce qu'il vous faut pour combler vos envies gourmandes du printemps.

Le clou de notre nouvelle offre est sans aucun doute l'arrivée tant attendue du Browkie ! Imaginez la fusion parfaite entre un brownie fondant et un cookie moelleux, créant ainsi une expérience gustative inoubliable.

Mais ce n'est pas tout ! Nous sommes

également fiers de vous présenter nos nouvelles recettes de pains spéciaux, préparés avec soin et expertise par nos artisans boulangers : Pain au Levain (T80, T110) ; Petit Épeautre ; Fruit ; Céréales ; Maïs ; Seigle ; Miel, figue et noisettes ; Karakter ; Northman etc.

■ La Houle gourmande

2 boulevard de la Houle

02.99.73.23.85

Ouvert du mardi au dimanche de 7h à 19h

Bonne fête maman

Le 26 mai, les mamans seront à l'honneur. Pour célébrer leur fête, l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Briac (UCASB) récompensera les fidèles clientes des commerces briacins.



Mini golf de Saint Briac & Snack



Venez découvrir un petit coin de paradis pour les amateurs de mini golf avec une vue imprenable sur la mer ! Notre mini golf offre une expérience unique, où vous pourrez vous détendre en jouant, tout en admirant le panorama depuis chaque trou. En plus de nos parcours passionnants, notre établissement proposera dorénavant une délicieuse sélection de restauration légère, comprenant des hot dogs savoureux, des bruschettas fraîches et des croque monsieur délicieux. Pour rendre votre séjour encore plus excitant, des tournois de mini golf sont organisés tous les dimanches pendant les vacances scolaires. Rejoignez nous pour une journée de plaisir, de nourriture délicieuse et de compétition amicale !

Inscription dès à présent

■ 06.66.18.30.82

EXPRESSIONS DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Dérives financières

Nous avons débattu du PPI 2024-2026 et du Budget Primitif 2024.

Fin 2023, la situation était bonne du fait de la municipalité précédente avec un fort autofinancement, peu d'endettement (1,5Me) et une stabilité des impôts. Grâce aussi à une croissance des droits de mutation (+1Me), sur 4 ans, comme Station Classée de Tourisme.

On nous présente des investissements (PPI), sur 3 ans, de 8Me TTC (6,7 Me HT). Or, la capacité triennale de notre commune est de 6,6Me TTC (5,5 Me HT) pour rester raisonnable.

Il y a donc un déficit d'investissement a minima de 1,2Me.

On nous annonce des subventions attendues de 2,7 Me (40%). C'est surévalué. Le taux moyen de subvention est de 30-35%. Les restrictions budgétaires de l'État vont le confirmer. On peut considérer qu'il manquera, en plus, 300-500 000 euros. Soit un déficit de 1,5Me minimum.

Il va donc falloir augmenter l'endettement qui devrait presque doubler pour atteindre un niveau de 2,5-3 Me.

Pour financer tout cela, la majorité a voté une augmentation de la Taxe d'Habitation uniquement à la charge des résidents secondaires (hausse du taux de 45% pour 280 000 euros par an). Cette surtaxe n'a pas vocation à financer le budget classique des communes mais à financer de l'habitat principal pour des familles. Nous avons proposé un Plan Logement en octobre 2023.

Pour tout cela, nous nous sommes opposés à cette stigmatisation des résidents secondaires. S'il s'agit de combler le déficit, il aurait fallu augmenter la Taxe Foncière afin que tous les Briacins contribuent équitablement.

Nous avons donc voté contre ces prévisions afin de ne pas cautionner ce PPI dispendieux, des subventions surestimées, une forte hausse de l'emprunt et une hausse ciblée de l'imposition qui était stable depuis 2014.

Bien à vous,

Bruno VOYER - Delphine JOREL

Elus UNIS POUR SAINT BRIAC unispoursaintbriac@yahoo.com



Du 08 au 11 mai 2024

Salon du dessin contemporain
et de l'édition d'artiste - 8^{ème} édition

Entrée libre 11h-19h

ENTRÉE LIBRE

Du mercredi au samedi, de 11h à 19h

Le Salon du dessin et de l'édition d'artiste de Saint-Briac rassemble chaque année plus de 3000 visiteurs. Amateurs, promeneurs, collectionneurs, parcourent pendant les quatre jours du Rendez Vous à Saint-Briac les rues de ce charmant village à la découverte des 3 lieux d'exposition du centre-ville : le Presbytère, les Halles et la Vigie. Ils prolongent leur promenade jusqu'à la Galerie des petits carreaux, située au bord du Frémur, dans un site de mer et de campagne de toute beauté. Les entrées et les événements sont d'accès gratuit.

Ce Salon permet au public d'échanger avec les artistes présents sur le Salon et avec les galeristes dans une atmosphère amicale et festive. Il permet aussi aux jeunes collectionneurs d'acquérir des œuvres de qualité à des prix abordables. De nombreux événements annexes animent ces 4 jours : atelier de dessin, dédicaces (Librairie Curieuse, performances et concerts...).

Galleries, artothèque, Frac Bretagne, associations, maisons d'édition se partagent les lieux d'exposition : le Presbytère, les Halles, la Vigie, la Galerie des petits carreaux, ainsi que la Maison des artistes en exil et la galerie la Boucherie .

La librairie Curieuse accueillera l'association Cailloux et la danseuse Aénor Maury.

■ Christine Benadretti 06.13.20.61.90

Mathilde Guyon 06.24.31.00.04

www.festivartsaintbriac.fr

Saint Briac
sur-mer

ça bouge
à la
Houle

**Fête de la
MUSIQUE**

9ème Edition



**LE 22
JUN**
De 18h30
à minuit

Illustration - Fronteau, Aurère

Duo Toi et Moi

reprises de grands
tubes revisités
&

The Scandi

nouveaux
phénomènes de
pop française

MÉDIATHÈQUE



Retour de la borne Short Stories à partir du 15 mai



Vous souvenez-vous du distributeur d'histoires courtes qui s'était installé à la Médiathèque, grâce à l'association Des livres à la maison, en septembre 2023 ?

A partir du 15 mai, cette borne qui imprime sur papier des histoires courtes, destinées aux enfants, revient. Mais cette fois-ci, elle distribuera des histoires écrites par les enfants des deux

écoles de Saint Briac sur mer !

Cet outil, 100% français, a été développé par Short éditions, entreprise Grenobloise, pour diffuser la littérature partout.

Club de lecture – Mercredi 15 mai et
Mercredi 12 juin, 18h



Le club de lecture est ouvert à tous et à toutes.

Venez partager avec nous vos coups de cœur littéraires et le goût des livres.

Gratuit

Le deuxième mercredi de chaque mois, à partir de 18h.

Attention, en mai, exceptionnellement, le rendez-vous sera reporté au troisième mercredi (le 15 mai)

Inscriptions auprès de la Médiathèque

Bébés lecteurs - Jeudi 16 mai et Mardi 4 juin, 10h



Les séances de bébés lecteurs continuent au Chat Pitre. Prochains rendez-vous :

- Le jeudi 16 mai à 10h avec un éveil musical proposé par la dumiste (musicienne intervenante en milieu scolaire), Fabienne Weisse.

- Le mardi 4 juin à 10h pour une séance de bébés lecteurs en partenariat avec le RPE (Réseau Petite Enfance de la Côte d'Emeraude).

Gratuit

Inscriptions auprès de la Médiathèque

Remise des prix du deuxième Concours de Nouvelles - Vendredi 17 mai, 18h



En cette année olympique, le thème du concours était la fameuse phrase attribuée à Pierre de Coubertin : « l'important, c'est de participer. »

Les lauréats des quatre catégories seront récompensés : moins de 13 ans, jeunes (13/18 ans), Adultes et enfin Scolaires.

La remise des prix aura lieu à la Médiathèque le Vendredi 17 mai à 18h.

Ouvert à tous

Spectacle Au Bonheur de Lire - Sa- medi 1er Juin, 14h30



Le Théâtre des 7 lieux vous présentera « Au bonheur de lire - Hortense Noisetier, libraire-voyageuse », un spectacle de théâtre d'objets pour l'amour des livres et de la lecture.

« Dans les rayonnages de la bibliothèque, Hortense Noisetier déambule. Cette femme semble sortie tout droit des dessins de Tardi, une Adèle Blanc-Sec matinée de Mary Poppins, a l'élégance victorienne...

Elle arrive escortée de sa malle, comme parachutée d'un autre espace-temps, et

prend ses quartiers tout naturellement dans ce qui lui semble être, le meilleur endroit au monde : une bibliothèque »

Gratuit

A partir de 7 ans

Sur inscriptions auprès de la Médiathèque

Présentation : Que lire cet été ?

Mardi 18 juin, 18h



Vous ne savez pas quels livres lire cet été sur la plage ?

Timothée Bongrain, de la Librairie Curieuse, viendra nous proposer une sélection d'ouvrages.

Gratuit

■ Médiathèque

02.99.88.07.06

ÉCOLES ET JEUNESSE

Une fin d'année chargée à l'école des Cap-horniers !



Lors de cette dernière période scolaire, les projets annuels se finaliseront : Le travail engagé avec Marc Botrel en musique, pour les élèves de l'élémentaire, fera l'objet d'une représentation ouverte aux familles sur le thème de la lumière à la salle de la Vigie début juin, pour le plus grand plaisir des enfants ! Pour ce spectacle, les élèves de CM1-CM2 vont notamment interpréter un rap de Lombre ; le texte s'inspire du travail de Pierre Soulages sur l'outrenoir. Ils travailleront en parallèle sur cet artiste pour réaliser les décors du spectacle.

Les visites à la Médiathèque se poursuivent pour les élèves de toutes les classes avec au programme emprunt de livres, lecture offerte, et pour les élèves de cycle 3, des activités sur l'organisation et le rangement des livres dans la médiathèque proposées.

Cette année, les élèves d'élémentaire, encadrés par Charles Bily, ont laissé aller leur imagination autour du thème des cercles, en référence au drapeau olympique, pour décorer leurs cerf-vo-

lants. Ceux-ci seront exposés à la salle des Halles le week-end du 25-26 mai avant l'envol tant attendu prévu le 20 juin, aux côtés des membres de l'association Lézards Volants.



Le sport sera de nouveau mis à l'honneur cette dernière période. Les élèves de CE1-CE2 poursuivront leur apprentissage du vélo dans l'optique de rouler en toute sécurité au cycle 3. Les élèves de CM1-CM2 débiteront un cycle de voile au mois de mai, pour découvrir le char à voile et la navigation sur un optimist ainsi que sur un mini-catamaran, avec le club nautique de Lancieux.

La classe de CP- CE1 terminera son stage de natation à la piscine de Dinard. Les MS-GS bénéficieront d'un stage de natation du 17 au 21 juin, à raison de 2 séances par jour ; organisé par les étudiants du campus Bretagne, ce stage permet aux enfants d'appréhender le milieu aquatique et ainsi les rendre plus à l'aise dans ce nouveau milieu.

Les CE1-CE2 termineront leur travail autour de la biodiversité et des espèces parapluies. L'hirondelle et la salamandre

n'auront plus de secret pour eux.

Les classes des TPS-PS et des MS-GS partiront en car, à la journée, à la ferme d'Antan de Plédéliac le vendredi 7 juin. Les enfants, en petits groupes, observeront les animaux, seront en contact direct et les nourriront. Ils s'exerceront à des jeux différents : jeu des familles et leur habitat, les boîtes sensorielles, les produits dérivés.

La classe de MS-GS continuera son travail sur l'espace en passant la matinée du mardi 7 mai au Fort St Père dans le cadre des Journées d'Astronomie organisées par l'association du Pays de Dinan. Au programme : le lancement de fusées à eau (sans aucun danger), la manipulation des planètes du système solaire, la construction d'un petit cadran solaire en carton, le dessin des constellations (adapté à leur âge, bien entendu) et pour finir, un conte en classe entière.

La fête de l'école organisée par l'APE aura lieu le samedi 15 juin, l'occasion pour les enfants de profiter d'animations et de jeux !

N'hésitez pas à venir à notre rencontre à l'école pour partager ces beaux moments de fin d'année !

■ Marie Fauvette
02.99.88.34.82
ecole.035167h@ac-rennes.fr

École Sainte-Anne



Poursuite de notre voyage en Europe !

Les deux prochains mois vont être consacrés aux pays de l'Europe du Sud ainsi qu'aux DROM-COM. Ces découvertes seront illustrées par les témoignages de nos élèves qui ont vécu ou qui sont actuellement en Espagne, à la Réunion ou dans les Antilles !

Les élèves s'imprègnent également chaque semaine un peu plus de la culture de certains pays européens grâce à Fabienne Weisse, dumiste à l'association de musique les Notes d'Émeraude. Fabienne, par son travail, vient compléter grâce à la musique, aux chants et aux danses, la découverte de l'Europe pour nos élèves.

C'est l'ensemble de ce projet d'année commun à nos trois classes qui sera le fil conducteur du spectacle de fin d'année de l'école. Chaque classe préparera

également costumes et décors pour sa représentation publique ! L'avant-première du spectacle sera proposée aux résidents de L'EHPAD de la Sagesse.

Avec l'arrivée du printemps, les activités sportives seront encore plus présentes !

Les élèves des 3 classes retrouvent toujours avec beaucoup de joie Sébastien Beauvils, animateur sportif de Saint Briac, 2 fois par semaine. Tout au long de l'année, il a préparé les maternelles pour leurs olympiades du 16 mai : rencontre sportive de l'ensemble des élèves de maternelles scolarisés dans les écoles catholiques du secteur.

Les sports aquatiques sont à l'honneur en cette fin d'année : natation à la piscine de Dinard pour les MS, GS ainsi que pour les CP et CE1 : découverte de la nage pour les plus jeunes et approfondissement pour les élémentaires. Les plus grands CE2, CM1 et CM2, quant à eux, rejoindront l'école de voile briacine pour 3 journées de pratique de la voile sur Optimist ou catamaran ! Un rendez-vous annuel très attendu !

Les maternelles et CP/CE1 retrouveront avec une grande joie et beaucoup d'impatience les écuries de Saint-Lunaire pour la découverte ou l'approfondissement de l'équitation. Ces séances permettent à nos élèves de travailler sur leurs émotions et sur l'apprentissage de la responsabilité. Au fil des séances, les enfants renforcent leur confiance en eux.

Silence, ça pousse !



A cette période de l'année, les écoliers de Sainte-Anne s'activent particulièrement autour des bacs potagers pour des sessions de plantation, arrosage, désherbage. Les fraisiers et les radis sont surveillés à chaque récréation !

Kermesse et Spectacle de fin d'année

Les élèves, les parents d'élèves et l'équipe éducative de Sainte-Anne vous invitent à la kermesse de l'école et au spectacle de fin d'année qui auront lieu le dimanche 30 juin 2024. La kermesse débutera à 16h à l'école, et sera suivie du spectacle à 18h30 à la salle de la Vierge. Un diner convivial sera ensuite proposé à l'école pour terminer cette belle journée !

■ Emmanuelle Gauden

07.68.32.02.43

eco35.ste-anne.st-briac-sur-mer@e-c.bzh

www.stbriac-ecolesainteanne.org

Cap à l'Ouest



Les ateliers intergénérationnels



Un projet d'ateliers intergénérationnels est né entre les enfants inscrits au Centre de Loisirs le mercredi et les résidents de la Sagesse ainsi que les personnes isolées de la Commune. Ces rencontres ont pour objectifs de créer du lien, de favoriser les échanges dans le respect mutuel et la compréhension des différences. Accompagnés par les animateurs du périscolaire et l'animatrice de l'EHPAD, 5 résidents et des enfants se sont retrouvés au mois de mars autour d'un atelier de confection d'un gâteau. Lors d'une deuxième rencontre, un moment sportif a été organisé. À partir de la rentrée, des échanges intergénéra-

tionnels réguliers auront lieu le mercredi dans différents lieux de la commune : sport, jardinage, jeux de société, cuisine, lectures partagées, créations manuelles (échanges de pratiques).

La fin de l'année scolaire sera marquée par l'organisation d'une journée olympique pour les enfants autour de l'équipe périscolaire et de Mathilde de la Médiathèque, **le mercredi 3 juillet**. Pierre de Coubertin a toujours voulu associer arts et sports comme dans la Grèce antique. Les enfants pourront développer leur esprit d'équipe et défendre les valeurs de l'Olympisme en s'essayant à des défis sportifs et aux olympiades de la lecture.



Les TAP (temps activités périscolaires)

Les enfants seront ravis de vous accueillir pour vous présenter les belles œuvres qu'ils ont créées sur la thématique des JO lors d'une **exposition du 28 au 30 mai 2024 aux Halles**.

Marmite qui roule (restaurant du groupe scolaire)

Le restaurant scolaire et les activités du

temps méridien proposent une fois par mois un menu découverte des saveurs d'un continent préparé par le cuisinier. Des activités autour des disciplines sportives de chaque région du monde, encadrées par les animateurs y sont associés sur le temps méridien. Après l'Afrique en mai, l'Amérique sera, en



juin, la dernière étape.

Séjours vacances.

Du 9 au 11 juillet 2024, organisation d'un séjour à vélo pour les enfants de 7

TOUS EN SELLE AVEC SON VELO

Destination L'AIRE DU VERGER
CAMPING ECOLOGIQUE

**Du 9 au 11
JUILLET
2024**

**Pour les
8 / 11 ans**

Objectif du séjour :

- Autonomie de l'enfant : faire les courses, préparation des repas, déplacement à vélo, jeux collectifs ...

Inscription à l'adresse ci-dessous :

- enfance@mairiesaintbrice.fr

| | Montant à payer |
|---|-----------------|
| pour enfant hors commune | 100,00 € |
| pour enfant habitant - famille CP > à 12000 | 80,00 € |
| pour enfant habitant - famille CP inférieur ou égal à 12000 | 40,00 € |
| pour enfant habitant - famille CP < à 500 | 30,00 € |

ART ET CULTURE

La sélection de L'Algue d'Or pour son Prix 2024



L'Algue d'Or a rendu complète sa sélection pour l'attribution de son Prix 2024. Le public a jusqu'au 10 mai pour envoyer ses « coups de cœur » à lalguedor@live.fr en faveur des romans. Les douze titres en compétition sont : Bientôt les vivants de Amina Damerджи, Algérie/France (Gallimard), Carpatas de Liliana Lazar, Roumanie (Plon), Casablanca Circus de Yasmine Chami, Maroc (Actes Sud), Georgette de Dea Liane, Syrie/Liban (Éditions de l'Olivier), La dernière place de Négar Djavadi, Iran (Stock), La Maison de mon père de Akos Verbovcy, Hongrie/Canada (Le bruit du monde), La Reine aux yeux de lune de Wilfried N'Sondé, Congo (Robert Laffont), Le jour des caméléons de Ananda Dévi, Maurice (Grasset), Le Rêve du pêcheur de Hemley Boume, Cameroun (Gallimard), Petit monde de Georgia Doll, Autriche (La Brune), Suite inoubliable de Akira Mizubayashi, Japon (Gallimard), Une histoire romaine de Louis-

Philippe Dalember, Haïti (Sabine Wespieser).

Musiques Rive Gauche et Délires de lire ensemble



SAINT BRIAC SUR MER, SALLE DES FÊTES
DIMANCHE 5 MAI 2024 - 17H



Les deux instances confirment leur partenariat pour le Concert-Lecture intitulé Passionnement ! qui aura lieu, le dimanche 5 mai à 17 heures, à la Salle des Fêtes. Comme prévu, les textes déclinant le thème seront lus à haute voix par le groupe de diseurs briacin. Ils seront entrecoupés par les improvisations de Sylvain Tessier, titulaire de l'église de Cancale, à l'orgue mobile Phileas de Musiques Rive Gauche. La séance durera environ deux heures. Le tarif pour les frais d'organisation de la partie musicale est maintenu à 10 €, réduit

à 5€ pour les adhérents de Musiques Rive Gauche et ceux de ses associations partenaires. Réservation et billetterie en ligne : www.musiquesrivegauche.com. Billetterie sur place également, dans la limite des places restantes, ouverte 30 minutes avant le début de la séance.

■ deliresdelire35@orange.fr

Retour au Jardin



La nature tisse son lien de verdure entre les sculptures du Jardin pendant que dans l'atelier de Monik Rabasté s'arloquent aquarelles, toiles ou techniques plurielles de tous formats. Ouvert à partir du 8 Mai, de 16h à 19h les samedis, dimanches et jours fériés ou sur demande

■ 06 86 27 21 89
rabastemonik@orange.fr

Théâtres en vert



La compagnie briacine de Théâtre en Vert jouera sa nouvelle pièce le samedi 18 Mai à la Salle des fêtes à 20h30. Cette année, la troupe a travaillé sur le monde de l'entreprise d'où le titre de la pièce «Entreprise Palace», inspiré de Building de Léonore Confino.

Entreprise Palace est une comédie sur le monde du travail.

Hôtesse, comptable, agents d'entretien, cadres, directeurs des ressources humaines, chargés de communication et aussi un coach s'agitent, déjeunent, prospectent, brainstorment.

Cette pièce caricaturale est piquante, caustique, est ponctuée de passages musicaux et chorégraphiés. Elle met en relief la perte de notre savoir vivre pour trouver une place dans un monde dés-humanisant.

Les personnages vous feront rire sur des situations rocambolesques.

Samedi 18 Mai 20H30 salle des fêtes, 10 euros l'entrée et 2 euros pour les enfants

■ Théâtres en Vert
21 rue du Haut Champ
06.66.79.95.77

Pierres d'Émeraude : une nouvelle journée de visites-découvertes



L'association propose une journée complète le jeudi 16 mai, à ses adhérents (gratuitement) et aux autres personnes qui voudront le devenir (tarif pour celles-ci : 20 €). Rendez-vous à l'église Notre-Dame de Pontorson à 10 h 30 pour connaître l'édifice, particulièrement ses retables et ses vitraux (photo: le vitrail de la bataille de Hastings, tiré de la tapisserie de Bayeux). Les nouveaux adhérents pourront s'inscrire dès 10 h 15. Suivra un déjeuner dans un restaurant local pour tous ceux qui le souhaitent (aux frais de chacun ; prix modiques). Tout de suite après, découverte du Prieuré d'Ardevon qui était une dépendance de l'Abbaye du Mont Saint Michel, aujourd'hui réhabilitée pour les pèlerins. Pour terminer : passage par l'église de Servon en vue d'admirer sa

«Jérusalem céleste».

Date limite pour l'inscription au repas: le vendredi 10 mai

■ pierres-d-emmaude@orange.fr
06.08.22.42.28

Courant d'Art 2024 Exposition et envol de cerfs-volants



Des élèves de l'école des Cap Horniers travaillent avec Charles Bily, moniteur cerf-volant.

Leurs créations seront exposées avec celles de l'association Lézards Volants et prendront leur envol dans le ciel briacinois à la fin de l'année scolaire.

**Exposition : «Des ronds dans l'air»
Salle des Halles les 24, 25 et 26 mai 2024**

Envol plage du Port Hue le jeudi 20 juin

(en cas de météo défavorable, le 4 juillet 2024).

■ Anne Renier
06.14.34.20.66
lezards.volants@gmail.com

Concert de musique classique



A la Vigie, le vendredi 28 juin à 20h.
Il sera dirigé par Réta KAZARIAN, chef de chœur et soliste, bien connue des briacins qui l'ont entendu chanter avec Colline Serreau et vu diriger ce même chœur l'année dernière.

CONCERTS en BRETAGNE



 **Vendredi 28 juin 2024 à 20h**

La Vigie, rue de Pleurtuit Saint Briac

 **Samedi 29 juin 2024 à 20h**

Eglise Saint Pierre, Plessix - Balisson

DIRECTION RETA KAZARIAN

Chœurs Vocations Suliko et Katsebo

Paul-Henri Chomez piano

BACH, SCHUBERT, TCHESNOKOV, VIVALDI, POULENC, CHANTS GEORGIENS

PARTICIPATION LIBRE

■ mfr.bvt@gmail.com
06.63.72.04.43

EXPOSITIONS HALLES 2024

LES DATES

LES HORAIRES
D'OUVERTURES

29 MAI
AU 5 JUIN

10h30-12h30
13h30-19h00

6 AU
12 JUIN

11h00-18h00

13 AU
19 JUIN

10h00-18h00

20 AU
26 JUIN

10h30-12h30
14h30-18h30

27 JUIN
AU
3 JUILLET

10h00 - 13h00
15h00 - 18h30

Chris Carolina

Peinture

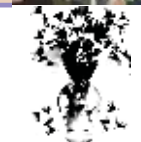
Femme, huile sur panneau, années 50



Catherine Dubraul

Photographie - « Les fleurs nouvelles »

Nature, fleur, rêve, symbole



Une passerelle vers l'Art

5 Artistes

Peintres, pastellistes, maquettiste naval,
aquarelliste, portraitiste



Oberthür Benoit

« Terre et mer »

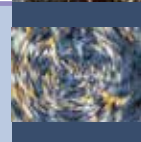
Acrylique sur toile et gouache



Valery Lamouré

Photographie - « Couleurs de la terre »

Couleurs, terre, ciel, nature, vie



SPORT, LOISIRS ET ANIMATIONS

Les Amis des Jardins explorent le printemps



Le mardi 14 mai : Visite privée d'un lieu de jardinage de proximité passionnant, en pleine période de pousse végétale. Le **mardi 4 juin** : Sortie annuelle de l'association ouverte à tous : le matin, visite guidée de la brasserie artisanale « Le Brasseur Bavarois » à Pleugueneuc, puis déjeuner au restaurant « La Cocotte casse graine » à St Pierre de Plesguen, et l'après-midi, Yves Delambre, passionné de botanique, qui nous ouvre son jardin atypique « La Motte » au Mesnil Roch à la visite. Prix de la journée : 32,00 € Inscription 15 jours à l'avance.

■ François Harel
06.25.26.55.00
jardinsbriacins@gmail.com

Défilé de mode



Un Rendez-Vous désormais incontournable.

Les boutiques Watt Bis, Sur la Place, Rose Bonheur, Cléo by Marie, La Cabane et Mademoiselle Canelle s'unissent pour présenter leur collection été 2024. Un défilé à ne pas manquer !

Ambiance décontractée, sympathique et bon enfant assurée.

Pour couronner l'événement L'Union Commerciale de Saint Briac (UCASB) vous fera participer à une tombola gratuite richement dotée.

Nous vous invitons à rester avec nous pour danser au rythme de DJ Lady Mary. Hommes, femmes, enfants, ados recherchés pour le défilé. Manifestez-vous

auprès des commerces participants dès à présent.

Place du Centre

Le 18 mai - tombola et DJ set - centre-bourg de Saint Briac

Accueil dès 19h autour du tapis rouge.

Bar et restauration sur place.

■ Sandrine de Watt Bis
Régine et Julia de Sur la place et La Cabane
Valérie de Rose Bonheur
Marie de Cléo by Marie

Les Amis des Amis sortent de la Bretagne



L'autocar emmène Les Amis des Amis vers deux destinations « opposées »:

Villedieu Les Poêles et Coutances, le vendredi 24 mai 2024 : Le matin à Villedieu Les Poêles, visite du dernier atelier du cuivre – dinanderie de France, et visite guidée de la vieille ville, son histoire architecturale et ses Métiers d'Art, déjeuner au restaurant Le Fruitier et, l'après midi à Coutances, visite guidée de la ville son urbanisme reconfiguré et sa cathédrale gothique. Le mercredi 19 juin 2024 : journée à Angers, visite guidée le matin de la distillerie Cointreau – spiritueux, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, déjeuner au restaurant La Ferme et, l'après midi, visite du château du Roi René et de la galerie abritant la célèbre tenture de l'Apocalypse. Prix : Villedieu les poeles - Coutances : 75,00 € par personne. Angers : en cours de fixation. Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

■ François HAREL
06.25.26.55.00
lesamisdesamis35@gmail.com

Club Nautique Lancieux

Le Club Nautique de Lancieux fait des vagues cet été avec une annonce qui va faire sauter de joie les 8 - 10 ans ! Ça sent bon l'aventure et le grand air marin, car, pour la première fois, le club accueille vos enfants en pension complète du 15 au 19 juillet et du 05 au 09 août 2024. Au programme ? Un cocktail d'activités qui ferait pâlir d'envie même les marins les plus aguerries ! De la voile, de la dé-

couverte du milieu marin et même de l'accrobranche, il y en a pour tous les goûts !

Mais ce n'est pas tout ! On ne plaisante pas avec la nourriture au club nautique. Les jeunes riders auront droit à des repas dignes de ce nom. Notre équipe de cuisiniers mettra les petits plats dans les grands pour régaler les estomacs affamés !

Vous retrouverez également toutes nos activités habituelles : location, stage de voile (catamaran, planche à voile, optimist, dériveur...), natation et char à voile.

Inscriptions dès à présent

■ cn-lancieux.org
02 96 86 31 50

Eco Jogging

Venez retirer une paire de gants et un sac et ramassez tous les déchets que vous croisez lors de votre course. Un maximum de lots et de récompenses seront offerts par Décathlon

Plus de renseignements :
animation@saintbriac.fr ou 02.99.88.39.34



■ mairie@saintbriac.fr
02.99.88.39.34

20

A stylized flame logo where the number '0' is replaced by a flame shape. The flame is dark blue with a white outline and a small dark blue dot at its base. A small 'TM' trademark symbol is located to the right of the flame.

TM

TERRE

DE JEUX

24

20



TM

TERRE

DE JEUX

24

La commune de Saint Briac qui a obtenu le label Terre de jeux s'est engagée cette année à mettre en place des événements liés au sport.

Le samedi 22 et dimanche 23 juin 2024 avec le concours de plusieurs associations et clubs, venez promouvoir les valeurs olympiques, sur la base des trois piliers bouger, apprendre et découvrir !

Le programme des activités gratuites et à destination de tout public :

Le samedi soir à 17h30, salle de la Vigie

Délires de lire



Au cœur des Jeux Olympiques

Le groupe de diseurs briacins propose une heure et demie de lectures relatives

aux « Valeurs de l'Olympisme » : ce qu'elles étaient à l'Antiquité, ce qu'elles sont devenues lors de la renaissance de la manifestation, bien des siècles après, qui doit essentiellement à Pierre de Coubertin, à ses idéaux ponctués par sa poésie. Il sera aussi question de l'origine des symboles, du cas exceptionnel de deux champions et du témoignage d'athlètes féminines, olympiques et paralympiques. Au milieu de la séance, un jeu permettra à dix spectateurs de remporter un livre consacré au thème, parmi une sélection offerte par les organisateurs. De quoi associer la philosophie du spectacle à la vaillance de l'exercice.

■ deliresdelire35@orange.fr
06.08.22.42.28

Et le dimanche : de 10h à 12h à la salle Omnisports, Vallé Gatorge

Frémur Pongiste



Présentation des deux facettes de l'activité (loisir+sport) avec démonstration par deux joueurs confirmés et défis avec des participants issus du public.

Animation autour du robot distributeur de balles, destiné plus particulièrement aux adolescents.

■ Jean-Noël Gilles
06 61 91 40 90
fremur.pongiste@aim.com

Initiation tennis et padel



Le tennis club ouvrira ses portes de 10h à 12h à la salle omnisport, Vallée Gatorge

■ Samuel Guyon
06.26.05.60.84

Animation Badminton



ANIMATIONS GRATUITES

TERRE DE JEUX

de 10h à 12h avec Sébastien Beaufile

■ Sébastien Beaufile
07.81.91.16.77

De 14h à 17h, à la plage du Port Hue :

Gym Briacine



Tous à la gym pour une forme olympique !

Vous pourrez participer aux cours de 45 min de renforcement musculaire ou de stretching. Ces cours, animés par nos deux professeures, auront lieu directement sur la plage.

■ Ariane de Charentenay
06.24.27.12.16

Association Lézards Volants



Vous présentera de nouvelles créations en lien avec les Jeux Olympiques.

■ Association Lézards Volants
06.14.34.20.66

Ecole de voile



Initiation à la voile, embarquez à bord des optimists et des catamarans.

■ 02.99.88.92.66
ecoledevoile@ycsb.fr

Surf Harmony



Découverte du surf, selon les conditions météorologiques et de vagues, exposition de matériel de surf, initiation sur la

plage et/ou dans l'eau, et jeux d'équilibre.

■ Surf Harmony
École de surf - Location
Plage de Longchamp
surfharmony.com
surfharmony@gmail.com
06.16.13.48.08

Beach Art



A partir de 15h30, Philippe Besnard, artiste de Saint Cast viendra réaliser une grande fresque sur la plage du Port Hue sur le thème de l'Olympisme.

En clôture de cette journée, il est proposé une photo par drone autour de la fresque géante.

Venez nombreux, nous vous attendons pour célébrer cet événement national Olympique « Terre de Jeux 2024 » !



NOUVEAUTÉ 2024 À SAINT-BRIAC :

VISITE THÉÂTRALISÉE



À la recherche du Capitaine disparu

LE MERCREDI 8 MAI, À 18H30

Sganarelle et Elise sont chargés de surveiller le capitaine Lamoureux. Il semblerait que celui-ci soit tombé amoureux, mais il ne faudrait pas qu'il disparaisse avec sa bien-aimée avant son départ en mer imminent...

Découvrez Saint-Briac autrement et participez à nos nouvelles visites théâtralisées !

Partez à la recherche du capitaine disparu à travers le village et ses ruelles pittoresques, accompagnés de comédiens et d'une guide. Vous débambulerez dans les venelles du centre-bourg au cours d'une visite ponctuée de scènes théâtralisées.

Programme réalisé avec la compagnie THÉÂTRE EN VERT.

Durée : 1h30

Départ : Parking du Balcon d'Émeraude, 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER
Coordonnées GPS - 48.62125, -2.13808

Tarif : 12 € / Réduit* : 7 € / Gratuit - 7 ans



© Théâtre en Vert



© Loïc LAGARDE



RÉSERVATION

Réservation des billets **obligatoire** avant la visite dans l'un des espaces d'accueil de l'Office de Tourisme Communautaire ou sur

billetterie.dinardemeraudetourisme.com

Pas de réservation par téléphone ou par e-mail.

Billets non échangeables et non remboursables.

* Réduit : 7-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, PMR sur présentation d'un justificatif

EN SAVOIR PLUS

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS :

0 821 235 500 (0,12 € / min)
ou info@dinardemeraudetourisme.com.

VIE PRATIQUE



Une nouvelle association sur la Côte d'Émeraude pour promouvoir et encourager le bénévolat

BÉNÉVOLAT COTE D'ÉMERAUDE

- accompagne les associations et collectivités du territoire de la Côte d'Émeraude dans leur recherche de bénévoles
- oriente les candidats au bénévolat vers des missions qui leur conviennent
- vous accueille lors des permanences organisées sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h à la Villa du Bocage à Dinard et le mercredi de 9h à 12h au Cosc à Dinard.

■ benevolatcotedemeraude@gmail.com
06.26.13.01.84

Les dons pour la restauration de l'Église



Les travaux de restauration de l'église commencent. Ils vont coûter cher et déjà nombreux sont ceux qui se posent la question des dons éventuels.

Via l'association du Cercle des Amis de la Côte d'Emeraude (CACE), la mairie organise, en liaison avec la Fondation du Patrimoine, une collecte spécifique qui s'étalera dans le temps. Le label autorisant la déduction fiscale des dons est en

cours de rédaction. La mairie communiquera dès sa mise à disposition.

Concrètement, les dons en faveur des églises permettent une bonification fiscale dans les conditions suivantes :

Impôts sur le revenu : jusqu'à un montant de 1.000,00€ par an, ils bénéficient d'une réduction d'impôts de 75%. Au-delà de ce montant, cette bonification est ramenée à 66%. Les dons réalisés en 2024 ne produiront leur effet fiscal qu'en 2025.

IFI : Le montant de l'IFI annuel peut être payé au moyen d'un don réalisé auprès d'une association ou fondation reconnue d'utilité publique. En ce cas, c'est 75% du montant du don qui est retenu pour le paiement de l'IFI (jusqu'à concurrence de 50.000,00€ maximum). Les dons peuvent être réalisés jusqu'à la date de déclaration d'impôts, c'est-à-dire, pour les Briacins jusqu'au 30 mai prochain. (Il est préférable de concrétiser les dons avant le 22 mai).

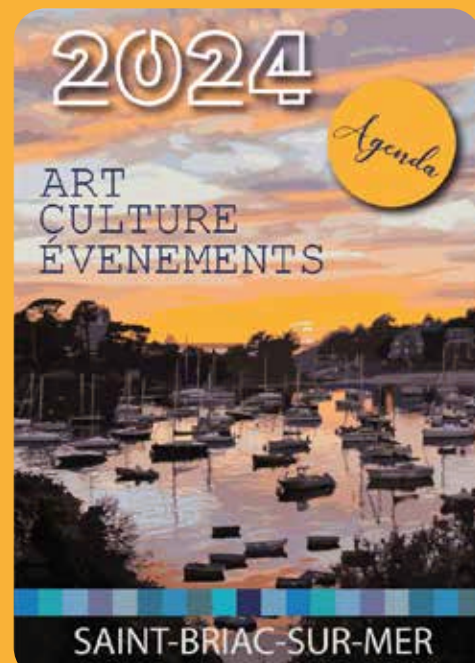
Attention ! Si vous voulez que votre don soit réellement dirigé vers la restauration de l'église de Saint Briac, il faut attendre que le label spécifique Saint Briac soit obtenu de la part de la Fondation du Patrimoine.

■ mairie@saintbriac.fr
02.99.88.32.34

AGENDA 2024

Accéder à l'Agenda 2024 en scannant le QR CODE ci-dessous.

Vous y trouverez les événements culturels, et artistiques.



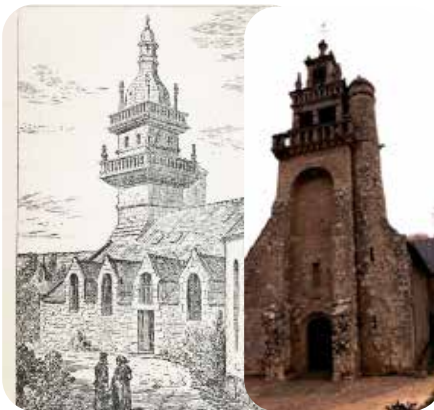
LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Le clocher de l'église de Saint Briac

Des travaux de restauration vont commencer sur le clocher de l'église dont il faut rappeler l'histoire. L'église actuelle occupe l'emplacement d'églises primitives. Une église romane avait été bâtie à la création de la paroisse au XIIe siècle. En mauvais état vers 1670, elle voit alors le comte de Pontbriand et le recteur décider d'en construire une nouvelle, avec le clocher que nous connaissons. Cette reconstruction, entre 1671 et 1688, a été en partie financée par les pêcheurs de Saint Briac qui avaient reçu une autorisation de pêcher certains jours chaumés (des maquereaux sculptés à l'extérieur de l'édifice et dans un bénitier évoquaient ce don -sculptures reportées dans l'église actuelle). En 1867-1868, on détruit ce bâtiment pour construire la présente église beaucoup plus haute mais on garde le beau clocher de l'ancienne construction, les autorités civiles ayant alerté sur l'intérêt architectural de tout l'édifice et appelé à sa conservation.

Il s'agit d'un clocher porche qui était très élancé en proportion de l'ancienne église comme le montre la gravure de Théophile Busnel de 1860. Dans l'ancienne église, la faite du toit ne dépassait pas la base du blason sculpté actuel. Selon la tradition catholique, le clocher est construit à l'ouest de l'église. Entièrement en pierres de taille de granit gris, qui ne sont pas les pierres locales et qui ont donc été apportées par mer, ce clocher, classé monument historique en 1908, est une tour carrée de 2,9 m de côté. Il repose sur deux assises de pierres de chaque côté du porche, avec une grande arcature aveugle sur la façade ouest dans laquelle se trouve une niche avec la statue

en bois de Saint Pierre. Au-dessus de l'arcature, on voit les armes de Pontbriand. La tour est surmontée par deux plateformes de pierres superposées, avec de forts encorbellements, entourées par des balustrades de pierre composées de balustres à panse carrées. Sur la plateforme inférieure, des pilastres surmontent les quatre coins de la balustrade. On voit les ouvertures sur deux niveaux devant les cloches. La plateforme supérieure est coiffée d'un dôme de pierres octogonal, entouré de quatre pilastres et surmonté d'un lanternon et d'une croix. L'ensemble a une hauteur de l'ordre de 25 m. Une tourelle d'escalier, de section carrée, livrant accès à la terrasse inférieure, y est accostée au Nord. Le clocher abrite en particulier une cloche offerte par le comte de Pontbriand et datée de 1690, classée elle aussi en 1908. Cette tour évoque des clochers



de Trégor, souvent construits par la famille Beaumanoir aux XVe et XVIe siècles, caractérisés par une grande hauteur par rapport au faitage de l'église, des plateformes avec des balustrades de style flamboyant et la présence d'une tourelle d'accès sur le côté.

Le comte de Pontbriand et le recteur décident de faire bâtir l'église par le « maitre picoteur » Alain Labat. Un « picoteur » est un sculpteur. Alain Lebat fait partie d'une famille de « maitres picoteurs » originaires des environs de Bourbriac, proches de Guingamp. Vincent Lebat, le père, et un frère, ont aussi ce titre. Alain naît à Guingamp en 1635 et s'y marie en 1655. Il aura neuf enfants, le dernier né en 1672. En 1662-1664, Alain et son père démolissent et reconstruisent le clocher de l'église Saint Iltud de Coadout (commune adjacente à Bourbriac) avec le maçon Jean Daniel. En 1672, avec l'aide de Guillaume et Michel Lefol, Alain commence la construction de l'extension de quatre mètres du portail de la chapelle de la vierge de Notre-Dame de Bon Secours à Guingamp, dans le style gothique flamboyant. A la fin de ce projet, les travaux peuvent réellement commencer à Saint Briac. En 1687, Alain a probablement un accident et décède au presbytère à l'âge de 55 ans. Il est enterré dans l'église, signe de considération des Briacins. Il doit y être toujours. L'église sera finie un an plus tard.

Mais pourquoi avoir contacté et choisi Alain Labat, un sculpteur bretonnant, habitant à 120 km de Saint Briac, qui n'a jamais quitté Guingamp, qui n'est pas un vrai architecte et qui construit des églises dans un style passéiste ? En effet, à la même époque, Jules Hardouin Mansart construit à Paris la chapelle royale et le dôme des Invalides.

Peut-être existe il des raisons personnelles, si le comte les connaissait déjà ? Des raisons esthétiques, s'il n'aimait pas le style « classique » de Mansart, repris par les architectes locaux, mais appréciait les travaux de Notre Dame de Bon Secours ? Des raisons économiques ? En ces temps très croyants, il y a peut-être aussi une raison religieuse : le comte et le recteur veulent ranimer le culte de Briac qui avait disparu au village et pensent qu'une construction du Trégor et de Bourbriac, tombeau du saint, contribuerait à le ranimer. Cette éventuelle motivation fait finalement long feu et le saint patron de la nouvelle église ne sera pas Briac mais Pierre, comme le montre la statue sur le porche.

Michel Kornmann

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 06 08 60 81 44

Police-Secours : le 17

S.A.M.U : le 15

SOS Médecins : 3624

Médecins généralistes :

Dr. Ducatel : 02 99 40 14 18

Dr. Guillemot : 02 99 88 01 68

Pharmacie : 02 99 88 32 48

Pompiers : le 18 ou le 112

Secours en mer SNSM : le 196

CCAS : 02 99 88 39 42

Port de plaisance :

06 08 47 68 82

Taxis : 06 08 94 94 62
06 70 29 07 61

Point info tourisme :
0 821 235 500 (Service 0.12€/min+ prix appel)

**Centre d'Affaires - Coworking
l'Estran :**
07 64 10 12 95

Accueil de loisirs Lancieux :
02 96 86 23 43

Accueil de loisirs Saint-Lunaire :
02 99 16 62 31

École publique : 02 99 88 34 82

École privée : 02 99 88 30 81